Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 022-212201107-20260416-1504202603-DE

15-04-2026-03

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LANMÉRIN LE 15 AVRIL 2026

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents	En exercice	Qui ont délibéré
15	15	15

Date de la Convocation
08 avril 2026

L'an deux mil vingt-six et quinze-avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Carole BONNIEC.

Présents : Carole BONNIEC, Caroline JORAND, Jean-Noël LE HÉNAFF, Fabrice BOURLIER, Virginie LE ROLLAND, Karine THOMAS, Thierry HELLEGOUARC'H, Alain DÉNES, Bernard LE COADOU, Gildas LE MORVAN, Marie Angélique LE JEUNE, Christelle ÉON, Alan RAISON, Hélène NG KON TIA, Morgane GUÉGOU

Secrétaire de séance : Caroline JORAND

OBJET : SIGNATURE DU BAIL DE LOCATION DU COMMERCE

Madame la Maire expose :

Le local commercial situé au 1 Route de Rospez à Lanmérin, dont la commune est propriétaire, est actuellement disponible à la location. Monsieur et Madame LEBIGOT NOE Brice et Julie ont exprimé leurs intérêts pour ce local.

L'entreprise "La p'tite tambouille" proposera une activité de bar, épicerie et petite restauration.

Le bail commercial proposé sera d'une durée initiale de 9 années entières et consécutives qui commenceront à courir le 04 mai 2026, pour se terminer le 03 mai 2035.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante : Le Conseil municipal,

ENTENDU le rapport de présentation.

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la législation en vigueur relative aux baux commerciaux ;

VU la disponibilité du local commercial situé au 1 Route de Rospez à Lanmérin ;

VU le projet de bail annexé à la présente délibération ;

CONSIDÉRANT l'intérêt manifesté par Monsieur et Madame LEBIGOT NOE Brice et Julie, pour le local ;

Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 022-212201107-20260416-1504202603-DE

CONSIDERANT le projet de bail annexé à la présente délibération ;

DÉCIDE

Article 1 : D'approuver le projet de bail commercial annexé à la présente délibération.

Article 2 : D'autoriser Madame la Maire, ou son représentant, à signer le bail commercial ainsi que tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Article 3 : D'imputer cette recette sur le budget principal de la Commune, chapitre 75, article 752.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

La secrétaire
Caroline JORAND

La Maire
Carole BONNIEC

MAIRIE DE LANMEUR
22300

Acte rendu exécutoire après transmission
en Préfecture le 16 avril 2026.
Affiché le 16 avril 2026